

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|   |                             |  |  |
|---|-----------------------------|--|--|
| Nom de l'exploitant<br>Nathalie Caron                                       | Numéro de permis<br>2009714 | Date d'inspection<br>Le 12 avril 2022    |  |
| Nom de l'établissement<br>Passe-Port 5-12                                   |                             | Numéro de téléphone<br>(506) 739-6330    |  |
| Adresse<br>10 avenue De L'École Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7      |                             |  |  |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Geneviève Abud |                             | Titre du poste<br>Inspecteur/Inspectrice |  |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives  | Règlement     | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.<br>Commentaires : L'information a été ajouté lors de ma visite.   | 24(1)(b)(ii)  | 30 juin 2022                   | 05 avr. 2022                        |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.<br>Commentaires : Il manque le certificat de formation pour 2 employés. | 24(1)(c)(vii) | 30 juin 2022                   |                                     |

|   |
|---|
| <p>Commentaires généraux</p> <p>Le parc de l'école a été vérifié à l'automne. Les structures qui n'ont pas une surface protectrice suffisante ne doivent pas être utilisées.<br/>La halte rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio.<br/>Il pleut lors de ma visite. Un groupe d'enfant ont été jouer à l'extérieur.</p> |
|---|

original signé par  
Geneviève Abud

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 avril 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Monique Couturier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 avril 2022

\_\_\_\_\_  
Date